



District Aube de Football

Commission Départementale de l'Arbitrage

Saison 2021/2022

Procès-Verbal n°11

Réunion du 17 mai 2022 à 18h30

Président de séance : Frédéric CASTEL

Présents : DALLA POZZA Pascal ; DE FARIA Thomas (visio) ; DELANDHUY Raphael (visio) ; GOMAS Olivier (visio) ; GROD Denise ; MEMBRADO Yann ; MEZRICHE Toufik ; PEREIRA José ; RAYBAUDI Thierry (visio)

Absents excusés : BIDAULT François (CDPA) ; CHANDOURI Rachid (Représentant des arbitres au CD)

Frédéric CASTEL, Président de la CDA, ouvre la séance à 18h30.

1. [PREAMBULE, APPROBATION DU PV ET AUDITION](#)

1.1 [APPROBATION PV](#)

Le PV n°10 est approuvé par des membres présents.

1.2 [Auditions](#) :

H R est reçu à 18h30. Il explique les circonstances qui l'on conduit à ne pas mener à son terme son premier match. Au terme des échanges, la CDA lui rappelle la nécessité absolue de tout faire pour qu'un match soit joué dans son intégralité.

M.R. est auditionné à 18h50 suite à 2 matchs en qualité de bénévole avec des fautes administratives relevées par la commission des compétitions. La CDA lui fait un rappel à ses obligations administratives même lorsqu'il évolue bénévolement pour rendre service à son club.

2. COURRIELS RECUS

Le 22.04 Aimen BEYMIK donne une explication à son absence à désignation.

Le 24.04 Ahmed NAJI informe de l'usage d'une feuille papier suite à un souci d'accès à la FMI

Le 25.04 Oualid BELHADI rédige un rapport circonstancié suite à un match en coupe U18.

Le 25.04 Gérard JARRY, président de l'ASLO, dépose une demande d'arbitre officiel. La CDA essaiera dans la mesure de ses moyens de satisfaire cette demande.

Le 25.04 Francis VOGEL, président de ST JULIEN, fait parvenir via la boîte mail du DAF, un CM d'un de ses arbitres.

Le 25.04 Denise GROD met en copie la CDA d'un échange avec Jean Claude RASATTI, secrétaire de la CRA, en lien avec son affectation pour la saison 2022-2023.

Le 25.04 Jordan BEAUJOIN produit un rapport disciplinaire.

Le 26.04 Ricardo DUARTE envoie ses rapports disciplinaires suite à son match du 24.

Le 26.04 Thierry RAYBAUDI met en copie la CDA de son envoi à la ligue d'un rapport disciplinaire.

Le 27.04 Bilal LOUTOULI demande des renseignements sur les délais de défraiement. Jean Pierre lui répond.

Le 27.04 Francis VOGEL, président de ST JULIEN, relève et signale via le DAF une erreur de désignation pour l'un de ses arbitres. Cette dernière est corrigée le 28.04.

Le 27.04 Ahmed BRAHIM informe avoir arbitré un match suite à l'absence du central désigné.

Le 27.04 Arnaud FEVRE, président du TAC, dépose des demandes d'arbitres pour son équipe B. La CDA fera de son mieux pour répondre favorablement à celles-ci.

Le 28.04 Samuel GUINOT, président du FC VALLANT, sollicite la désignation d'un trio pour son équipe de D1 qui joue la montée en R3. Le nécessaire est fait.

Le 28.04 Amin ESSAHLI demande une indisponibilité. Thierry lui fait une réponse complète et détaillée avec un rappel des modalités à suivre pour poser une indisponibilité.

Le 29.04 l'Etoile de LUSIGNY annonce le forfait de son équipe en U14. Elle demande par ailleurs la désignation d'un trio pour un match en U18 prévu le 14.05.

Le 30.04 Didier GUILLIER responsable jeunes de l'ASMSM, présente ses excuses au nom de l'ensemble des éducateurs du club suite au comportement de l'équipe sénior. La CDA apprécie à sa juste valeur le geste et les propos tenus par cet éducateur qui prône le fair play.

Le 30.04 Alpha BALDE fournit un RIB pour la mise à jour de son dossier administratif.

Le 01.05 Roihim MDERE sollicite la désignation d'un délégué sur un match de jeunes. La commission compétente est sollicitée et explique le processus permettant la désignation d'un délégué.

Le 01.05 Nassim YAKINE met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport disciplinaire à la ligue.

Le 01.05 Roihim MDERE communique ses nouvelles coordonnées postales.

Le 02.05 Jean Paul NOBLOT demande à quel moment les dossiers médicaux seront disponibles. Les documents sont en ligne et la CRA va faire une communication prochainement.

Le 02.05 Pascal MAHOT, secrétaire du FC VALLANT, sollicite la désignation d'un arbitre officiel pour son équipe réserve le 22.05. La CDA fera de son mieux pour satisfaire cette demande.

Le 02.05 Mahdi HABIBI donne une explication à son arrivée tardive et l'erreur administrative commise.

Le 02.05 Aurélien ENFER demande des précisions sur le calcul du distancier kilométrique utilisé par foot2000. La CDA n'est pas maître dans ce domaine.

Le 02.05 Thomas COLLAVINI met en copie la CDA de l'envoi à la ligue d'un rapport circonstancié.

Le 03.05 David MATHURIN rédige un rapport circonstancié suite à son tutorat sur un match d'U16.

Le 05.05 Yanis SAHED demande des renseignements en lien avec ses défraiements en attente. Jean Pierre apporte une réponse pour la partie relevant du DAF et l'oriente vers la ligue pour le reste.

Le 06.05 Clément MAI donne une explication à une absence à désignation.

Le 09.05 Nassim YAKINE demande si dans le cadre d'un EASMUS, il lui est possible de poursuivre l'arbitrage à l'étranger. Sa question est transmise au niveau de la CRA. Matthieu LOMBARD, CTRA, donne une réponse.

Le 10.05 Yanis SAHED émet le souhait de voir ses désignations être plus proches de son domicile.

Le 10.05 Noham VELAY questionne quant à la procédure de renouvellement de sa licence.

Le 11.05 Didier ROUYER, secrétaire du FCMT, demande via le DAF la désignation d'un arbitre pour la demi-finale de la coupe Aube – Haute Marne du 15.05 en féminine à 11. Au regard du délai extrêmement court, la CDA ne peut garantir une conclusion favorable à cette demande.

Le 12.05 T G informe de son absence à convocation. Au regard de la teneur de son message, la CDA le suspend à titre conservatoire en attendant son audition.

Le 14.05 Yann MEMBRADO rédige un rapport d'après match suite à une rencontre en U18.

Le 15.05 David DESPRET met en copie la CDA de son envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 15.05 Thierry ANGLADE signale l'absence des 2 équipes sur un match féminin qu'il devait arbitrer.

Le 15.05 François NALOT informe que son observation du jour n'a pas eu lieu suite à l'absence d'une équipe.

Le 15.05 Bilel BOULEMNAKHER signale une difficulté pour poser une indisponibilité.

Le 17.05 Vincent GUICHETEAU demande à pouvoir bénéficier de la carte d'arbitre honoraire.

3 INFORMATIONS LIGUE / CRA

3.1 Informations Ligue

La commission régionale des compétitions décide le 26.04 suite aux événements survenus en coupe de l'Aube U18 de reporter le match en U18 R3 du 21.05 opposant JS VAUDOISE à l'ETOILE CHAPELAINE

3.2 Informations CRA

Alicia GONZALEZ questionne la CDA le 26.04 au sujet d'une demande de licence arrivée peu de temps avant la fermeture des enregistrements des licences fixé au 30.04. Frédéric lui répond.

Matthieu LOMBARD, CTRA, demande le 27.04 si la CDA souhaite apporter des modifications au dossier médical qui sera à remplir par les arbitres. Frédéric lui répond le 28.04

Vincent MERULLA, président CDA Moselle, demande à la CRA une réunion avec tous les désignateurs Ligue et Districts au sujet des désignations, notamment celles qui sont « à cheval » entre la compétition de gestion Ligue et les désignations au niveau District car des modifications importantes se profilent.

4 INFORMATIONS DISTRICT/CDA

4.1 Informations district

La commission Foot Animation informe régulièrement des modifications apportées au championnat d'U13.

Le 27.04 Rodolphe VIGREUX, secrétaire général du DAF, alerte sur les dangers d'une mauvaise utilisation des réseaux sociaux. Il attire l'attention de l'ensemble des acteurs du football à un devoir de réserve et modération

Le 30.04 Rodolphe VIGREUX, secrétaire général du DAF, signale le forfait du club du FC NOGENTAIS3 en D2.

Le 30.04 Rodolphe VIGREUX, secrétaire général du DAF, est sollicité par un jeune arbitre car il se trouve sur les lieux de sa désignation et constate l'absence des deux équipes. Il semble que le club qui devait se déplacer avait prévenu de son absence le club recevant. La communication de cette information n'a pas été efficace car l'arbitre et son observateur se sont déplacés.

La commission des compétitions réclame à deux arbitres un rapport disciplinaire. L'un d'eux le rédige tardivement ce qui ne permet pas à la Commission de Discipline d'avoir ses éléments pour traiter ce dossier.

La CDA rappelle une nouvelle fois qu'un rapport doit être envoyé dans les 48h qui suivent le match.

Le 03.05 la commission des compétitions réclame à deux autres arbitres des rapports disciplinaires et/ou circonstanciés suite au déroulement de leur match.

La commission de discipline sollicite le 04.05 l'application d'une sanction pour un arbitre absent à convocation non excusé. La CDA valide la demande de sanction et rappelle l'arbitre concerné à ses obligations.

Jean Pierre informe le 27.04 que la piste d'athlétisme ne sera pas disponible aux dates souhaitées par la CDA pour effectuer le test physique. Il questionne le service compétent sur les alternatives possibles.

La commission des délégations transmet à la CDA des informations relatives au retard d'un arbitre ainsi que de ses carences administratives. La CDA demande des explications à l'arbitre concerné.

Jean Pierre informe, en réponse aux arbitres qui souhaitent savoir comment sont calculées les distances kilométriques utilisées pour les frais d'arbitrage : c'est le logiciel foot2000 qui le déterminent (art27 règlements particuliers du DAF).

Le 14.05 Jean Pierre LEFEBVRE informe de 3 forfaits de dernière minute. Les arbitres libérés sont réaffectés.

4.2 Informations CDA

Jose interroge Jean Pierre le 01.05 sur la situation administrative d'un arbitre de ligue pressenti pour arbitrer un match de coupe de l'Aube.

Dans le cadre de la révision de son RI, la CDA demande conseil à notre CTRA, Matthieu LOMBARD au sujet du test physique et de son utilisation sur l'ensemble de la ligue.

Le président de la CDA, échange avec Romain VOGEL, éducateur à ST JULIEN, suite à ses courriels en lien avec les prestations des arbitres officiant sur les matchs de son équipe d'U17. La CDA sera heureuse de le voir participer à une prochaine FIA.

Thierry communique le 05.05 la liste des jeunes arbitres ayant officié sur la finale U13 pour que le DAF procède au défraiement.

La CDA envoie, à l'ensemble des arbitres du DAF, le dossier médical pour le renouvellement des licences.

Les convocations en CDA sont envoyées le 08.05. Le club de RC AUBE demande le report de l'audition de son arbitre.

5. DESIGNATIONS

5.1 Adultes

David MATHURIN se met à la disposition de la CDA suite à l'annulation de son match suite à un forfait.

Anthony PEREZ annule son indisponibilité des 14 et-15 mai

Fabien CHOLLIER produit le 29.04 un CM de prolongation de son indisponibilité qui est transmis à la commission du statut de l'arbitrage. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 11.05 Cédric CUISINIER demande le retrait d'une désignation pour raison de santé. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 11.05 Jérôme RANCE sollicite une modification de désignation afin de continuer à faire des touches.

Le 11.05 Nabil BOULACHEB pour raison professionnelle signale une indisponibilité de dernière minute.

Le 16.05 l'AS CHARTREUX demande la désignation d'un arbitre pour son match du 18.05.

5.2 Jeunes

Le 25.04 Nassim YAKINE demande le retrait de désignation en semaine en raison de ses études.

Le 26.04 Aimen BEYMIK signale son absence à désignation pour le 30.04 pour raison personnelle.

Thierry échange avec la responsable légale d'un jeune stagiaire sur les désignations et le mode opératoire pour poser une indisponibilité.

Le 29.04 Bilal LOUTOULI est informé d'un changement de dernière minute de désignation suite à un forfait.

Le 03.05 Idris BOUAJAJ signale qu'en raison de son activité professionnelle, il ne sera pas disponible pour l'arbitrage sur cette fin de saison.

Le 05.05 Mourad BENABDELLAH demande le retrait de sa désignation du 14.05 en jeune car il est observé en adulte le lendemain.

Le 06.05 Nicolas SPAY, réfèrent arbitre de l'ESTAC, signale que deux jeunes stagiaires de son club arrêtent l'arbitrage pour raisons diverses et qu'un troisième ne pourra être présent à sa désignation du 07.05.

Le 07.05 Hugo RABIAT signale son absence à désignation pour blessure et fournit un CM.

Le 10.05 Christophe GRANGER remercie les désignateurs et spécialement Thierry pour les matchs qu'il a eu le plaisir de faire cette saison particulièrement en jeune.

Thierry et Gatien échangent au sujet d'un match à risques en U18R1 du 14.05 car la ligue a été alertée d'éventuels troubles à venir.

Le 15.05 Alice RAYBAUDI signale l'absence du tuteur qui devait l'accompagner sur son match du 14. Une explication est demandée au tuteur.

Le 15.05 l'Etoile de Lusigny demande que ses arbitres ne soient pas désignés le weekend du 04-06 juin afin de pouvoir officier durant le tournoi organisé par le club.

Thierry communique la liste des jeunes arbitres absents à désignation à qui le RI est appliqué.

5.3 Observations- Tutorats – foot diversifié

Michel VOULMINOT informe le 26 et le 28.04 que son état de santé ne lui permet pas de réaliser l'observation prévue. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 25.04 Anthony PEREZ demande des précisions pour sa désignation du 07.05.

Le 28.04 François NALOT signale ne pas pouvoir réaliser deux observations le même jour suite à un match avancé du dimanche au samedi alors qu'il avait déjà une désignation pour le samedi.

Yann communique le listing des observations réalisées en ligue afin que les défraiements soient effectués.

Le 30.04 Anthony PEREZ signale un déplacement en vain car le jeune à observer était absent.

Le 02.05 François NALOT signale s'être déplacé en vain pour un tutorat. Il a été prévenu en chemin que le match était annulé suite à un forfait tardif.

Le 07.05 Anthony PEREZ signale avoir observé un jeune ayant un potentiel intéressant.

Les observations sont en grande partie terminées et les classements prochainement connus.

6. ETDA

6.1 Formations Ligue adultes et jeunes

Denise réfléchit à un nouveau fonctionnement pour que le groupe soit plus interactif.

Pôle physique

Toufik regrette que les arbitres ne se saisissent pas de la possibilité qui leur est offerte d'avoir un temps de convivialité.

6.2 Potentiels talents

La CDA va organiser, la saison prochaine, un fonctionnement qui va permettre de réaliser plus d'observations des arbitres repérés à fort potentiel.

6.3 Référents arbitres

Thomas a fait un premier bilan de son action auprès des D2. Il estime que les différents échanges sont positifs. Raphael pour sa part a des retours très positifs de la part des jeunes qui sont heureux d'avoir un interlocuteur.

6.4 FIA

Denise a assisté à une réunion avec l'IR2F ayant pour objectif de faire le bilan des FIA de cette saison mais aussi de faire des projections sur les besoins de la saison prochaine.

Denise informe qu'une nouvelle plateforme d'inscription va voir le jour. Il serait désormais possible que pendant le module 7 de la FIA, les arbitres pourraient faire la demande de licence.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la CDA, Frédéric CASTEL, lève la séance à 21h50.

La prochaine réunion de la C.D.A. est prévue le 14 juin 2022 à 18h30.

Pour la Commission Départementale d'Arbitrage

Le Président de séance

Frédéric CASTEL

Le Secrétaire de séance

José PEREIRA